

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-CF367

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault et M. Pueyo

-----

**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Environnement et prospective de la politique de défense	0	3 700 000
Préparation et emploi des forces	3 700 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
<b>TOTAUX</b>	3 700 000	3 700 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mission « Défense » prévoit pour 2019 une dotation en carburants opérationnels de 39,5 euros pour nos forces armées.

Cependant, la hausse des prix du pétrole est susceptible d'entraîner une augmentation substantielle des dépenses de carburant de nos forces armées.

La hausse du prix du baril de pétrole devrait augmenter d'environ 9,3 % en 2019 (prix moyen du baril de Brent à 82 dollars contre 75 dollars en 2018 selon l'Institut Français du Pétrole, Énergies

Nouvelles, IFPEN). Le Gouvernement table sur un prix du pétrole de 73 dollars. Cette prévision ne tient pas compte de la grande volatilité des cours du baril lié à l'évolution du marché mais aussi aux risques économiques internationaux.

Cet amendement propose donc d'augmenter de 9,3 % la dotation « carburants opérationnels » allouée à nos forces armées, pour tenir compte de la hausse prévue du prix du pétrole.

Cet amendement :

- flèche 3,7 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action « logistique et soutien interarmées » (au sein du programme « préparation et emploi des forces ») ;

- et réduit de 3,7 millions d'euros les crédits de paiement de l'action « relations internationales et diplomatie de défense » (au sein du programme « environnement et prospective de la politique de défense »).